

À Dozulé, l'école Françoise Dolto reste fermée, un nouvel établissement sera construit

Les écoliers de maternelle de Dozulé ne retourneront pas dans leur école, suite à l'apparition de fissures à la fin de l'année 2024. L'établissement va être démoli et reconstruit.



L'actuelle école maternelle Françoise Dolto de Dozulé ne rouvrira plus jamais ses portes.

Depuis l'apparition de fissures importantes dans les bâtiments de l'école maternelle Françoise Dolto de Dozulé (Calvados) en décembre 2024, l'établissement avait été fermé et les élèves accueillis en urgence à l'école élémentaire. Tout le monde espérait alors une fermeture provisoire. Mais finalement, « aujourd'hui, c'est une certitude, l'école maternelle Françoise Dolto ne rouvrira pas. Personne ne s'attendait à ce qu'une école aussi récente se retrouve dans cet état trente ans après son inauguration. Le montant des travaux dépasserait celui de la déconstruction et d'une reconstruction », annonce Olivier Paz, président de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge, lors de la réunion publique qui s'est tenue la semaine dernière. Cette rencontre, il en avait fait la promesse aux familles, au moment de l'annonce en décembre dernier de fermer en urgence l'école maternelle.

Mais que s'est-il passé, depuis, pour en arriver à une telle décision définitive ? Entre les deux réunions, des experts sont intervenus pour établir « un diagnostic le plus précis possible de la situation », et le couperet est tombé.

D'importantes malfaçons au moment de la construction ont été mises à jour et sont bien à l'origine des fissures qui se sont aggravées. Olivier Paz, président de Normandie Cabourg Pays d'Auge

Sans compter « la faiblesse des fondations, correspondant à un pavillon de 100 m², alors que celles de la maternelle font 600 m². Sous dimensionnée, la charpente a craqué ». Autant dire « l'état de l'école ne permet pas de rouvrir en sécurité. C'est fini ».

[Fermeture de classe à l'école de Dozulé : « on a été écouté mais pas entendu »](#)

« Une situation transitoire. Il fallait agir dans l'urgence »

Alors que faire ? « Nous sommes dans une situation transitoire. Certes pas parfaite. Mais il fallait agir dans l'urgence », rappelle le président. Les enfants de la maternelle ne vont donc jamais retourner dans leur école. Ils vont rester dans les locaux de l'école élémentaire Daniel Guilbert unité A.

Les élus, de leurs côtés, en collaboration avec le corps enseignant, tant de la maternelle que de l'élémentaire, vont, lors d'une première étape, « consolider l'installation des classes pour la rentrée de septembre 2025 avec quelques petits travaux d'amélioration ». Pour ce qui est de la rentrée de septembre 2026, nouvelle étape, « nous allons engager une réflexion sur la réorganisation des espaces, pour que l'école soit plus fonctionnelle, voire un horaire de rentrée différée le matin pour éviter que tout le monde se retrouve en même temps ». Qui dit première et deuxième étapes, dit troisième étape. « Il faut envisager l'avenir », dans le cadre du dispositif École de Demain avec une vision à 10 ans.



Les élus l'ont annoncé aux familles, il faut envisager de reconstruire une nouvelle école maternelle.

Une nouvelle école à l'horizon 2030 Olivier Paz

Une future école pour 2030? Pourquoi pas. « Il faut se réinventer. Voir quels sont nos besoins. Reconstruire, oui, mais dans quelles conditions, sur quel terrain et avec quels financements? », questionne Olivier Paz. « C'est un travail de longue haleine. Il y a au moins deux ans d'études ». Par ailleurs, « une reconstruction, c'est 3 à 4 ans ». Mais « pas sans les enseignants, les familles, les élus, l'inspection académique ».

De plus, l'enveloppe budgétaire sera importante. « La déconstruction de l'école maternelle actuelle, c'est 500 000 € ». Pour ce qui est de la reconstruction, « il faut compter 600 000 € par classe ». Les élus vont donc devoir trouver « un budget conséquent ». Des subventions sont envisageables. Mais il faut savoir que « la DETR fait l'objet de six fois plus de demandes que de possibilités ».

Denise Davoust

L'enjeu est majeur. L'école est un élément déterminant de l'attractivité d'une commune et d'un territoire. Sophie Gaugain, maire de Dozulé

Sans compter que « le projet intercommunal doit absolument intégrer le projet communal », conclut Denise Davoust, élue communautaire en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.